



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 12 avril 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac – 1500 boulevard Lepic à Aix-les-Bains

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
BOURDEAU
BRISON SAINT INNOCENT
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
CHINDRIEUX
ENTRELACS
ENTRELACS
GRESY-SUR-AIX
MERY
LE MONTCEL
MOTZ
MOUXY
ONTEX
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
TRESSERVE
TREVIGNIN
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Renaud BERETTI
Michel FRUGIER
Corinne CASANOVA
Jean-Marc DRIVET
Jean-Claude CROZE
Nicole FALCETTA
Marie-Claire BARBIER
Bernard MARIN
Claude GIROUD
Robert CLERC
Eudes BOUVIER
Jean-Christophe EICHENLAUB
Olivier BERTHET
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Jean-Claude LOISEAU
Gérard GONTHIER
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Pouvoir de Denise de MARCH

Départ après la 9^{ème} délibération
Pouvoir de Nicolas JACQUIER

Pouvoir de Jean-Guy MASSONNAT

Absents excusés :

LA BIOLLE
CONJUX
SAINT PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
VIONS

Blandine BELLANCA
Claude SAVIGNAC
Sylvie L'HEVEDER
Denise de MARCH
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Yves GRANGE
Danièle BEAUX-SPEYSER
Cyrille GIREL
Géraldine LAPIERRE
Michel LAFORGUE
Olivier SAINT PIERRE
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Martine REVOL
Quentin CLERC
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Entrelacs
Drumettaz-Clarfond
CISALB
CISALB
SAFEGE
SAFEGE
Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Directrice de cabinet
Responsable service Tourisme
Responsable juridique/assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 5 avril 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 89 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 14 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (22 présents et 25 votants).

DÉLIBÉRATION

N° : 12 Année : 2018

Exécutoire le : 23 AVR. 2018

Affichée le : 23 AVR. 2018

Visée le : 23 AVR. 2018

FONCIER**Extension du parking au carrefour de La Loi (commune de RUFFIEUX)
Acquisition de la parcelle A429 appartenant au Département de la Savoie**

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de l'aménagement de mobilité douce du Nord du Lac sur le territoire de la Chautagne, GRAND LAC prévoit l'extension du parking situé au carrefour de La Loi le long de la route départementale n° 904.

Le hameau de la loi, porte d'entrée de la Chautagne, se situe sur le tracé de la Via Rhôna. Ce parking permettra l'accueil de cyclotouristes qui souhaitent l'emprunter. À terme le projet prévoit également la connexion en site propre depuis ce parking au carrefour de Saumont (Ruffieux) où se situe un point d'information de l'OTi et la cave coopérative de Chautagne pour permettre aux cyclotouristes de découvrir le territoire de Chautagne.

Aujourd'hui, le parking existant est situé sur la parcelle cadastrée A 429 qui est actuellement propriété du Conseil Départemental de la Savoie.

Par courrier en date du 20 juillet 2017, Grand Lac a sollicité Monsieur le Président du Département de la Savoie pour l'acquisition de cette emprise.

Le Conseil Départemental de la Savoie par délibération lors de sa Commission Permanente du 02 février 2018 a décidé de céder, à l'euro symbolique ne donnant pas lieu à paiement, la parcelle cadastrée A429 d'une emprise d'environ 900 m² située sur la commune de RUFFIEUX (délibération jointe).

Monsieur le Président précise que le dossier complet est tenu à la disposition des élus au service Maîtrise d'Ouvrage de Grand Lac.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'acquisition de la parcelle A429 à l'euro symbolique,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes et à réaliser toutes les démarches s'y rapportant.

Aix-les-Bains, le 12 avril 2018

Pour le Président empêché,
Jean-Claude LOISEAU,
1^{er} vice-président de Grand Lac

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 21
- Votants : 24
- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Foncier - Extension du parking au carrefour de La Loi (commune de Ruffieux) - Acquisition de la parcelle A429 appartenant au Département de la Savoie

Date de transmission de l'acte : 23/04/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 23/04/2018

Numéro de l'acte : d2317 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180412-d2317-DE

Date de décision : 12/04/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.4. Aménagement du territoire